



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éléphants

Question écrite n° 15310

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la décision du préfet du Rhône de procéder à l'euthanasie de deux éléphants, appartenant au cirque Pinder, hébergés par la municipalité de Lyon au parc de la Tête d'Or, pour cause de tuberculose. Cette décision a soulevé l'émoi de très nombreuses personnes. Il souhaiterait savoir si toutes les expertises nécessaires ont bien été faites, si les deux éléphants constituent alors un réel danger pour l'homme et s'il n'existe pas une solution permettant d'éviter la mise à mort des pachydermes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15310

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 321

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Fin de mandat)